

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021

ID : 021-212100168-20210330-21033005_1-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	14
Absent excusé	
Absent :	1

DATE DE CONVOCATION :

23 mars 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 30 mars à 20 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bruno BETHENOD, maire.

Présents : BETHENOD Bruno, BORRON Patrick, CECCALDI Céline, DESCHAMPS Martine, JOUVENEL Christophe, MOYEMONT Thierry, NAUDIN Bertrand, SALIN Jean-François, SALIN Jean-Yves, M. OCHALA Alain, Mme SOLEYAN Béatrice, M. PONSOT Gérard, Mme CAUVET Hélène, M. ROY Sylvain

Absente : Mme ROCHE Fanny

Secrétaire de séance : Mme Martine DESCHAMPS

Objet : PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE – n°21033005/1

Cette délibération annule et remplace la délibération n°20121414 du 14.12.2020 concernant le même objet

Considérant qu'un projet de parc photovoltaïque participe à l'atteinte des objectifs fixés en matière de production d'énergie renouvelable et de limitation des émissions de gaz à effet de serre ;
Considérant le site de la Banie, ancienne décharge de la commune, en réaménagement de plateforme pour ce projet ;

Considérant qu'un projet de parc photovoltaïque sur le site de la Banie s'inscrit dans les objectifs de la politique régionale de transition énergétique et d'aménagement du territoire en valorisant des espaces dégradés,

Considérant qu'il convient de diversifier les revenus de la commune,

Le conseil municipal,

DECIDE de lancer une étude pour un projet de centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge La Banie,

DIT que ce projet sera réalisé en concertation avec le SICECO et la Région dans le cadre de sa politique de l'énergie – traitement des sites dégradés pour une production solaire.

DECIDE d'inscrire au budget primitif la somme de 5.000,00 € pour le lancement de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire

*Acte rendu exécutoire après Dépôt en préfecture
le*

*Publication et affichage du
Bruno BETHENOD, Maire*



[Signature]